

Image not found or type unknown



Mon épouse à débouté ma demande de divorce pour faute

Par **lati36**, le **14/03/2008** à **00:18**

En procédure de divorce, mon épouse est à l'origine de notre séparation. rnJ'ai reçu les conclusions de mon avocat m'informant que j'ai été débouté de ma demande par mon épouse pour les torts que je lui reprochent qui ont conduits à notre rupture.rn- Elle à niée ses torts et remet toutes les fautes à mon encontre,rn- Ne fait aucune démarche pour vendre notre maison ou elle y vie actuellement,rn- Ne faits aucune démarche pour se trouver un logement,rn- Je pays seul le crédit de la maison et refuse de me régler sa part.rnrnJe dois répondre par lettre à mon avocat, suite à ses conclusions.rnQue puis-je faire et comment rédiger mon courrier. Merci